



Assemblée générale

Distr. générale
22 novembre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session
Point 107 de l'ordre du jour

Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement

Rapport de la Première Commission

Rapporteur : M. Khodadad **Seifi Pargou** (République islamique d'Iran)

I. Introduction

1. La question intitulée « Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale conformément à la résolution [67/519](#) de l'Assemblée, en date du 3 décembre 2012.

2. À sa 2^e séance plénière, le 20 septembre 2013, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire cette question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Première Commission.

3. À sa 2^e séance, le 4 octobre 2013, la Première Commission a décidé de tenir un débat général sur toutes les questions touchant le désarmement et la sécurité internationale qui lui avaient été renvoyées, à savoir les points 89 à 107. Du 7 au 11 octobre et les 14 et 16 octobre, la Commission a tenu un débat général sur ces points et a eu un échange de vues avec la Haut-Représentante pour les affaires de désarmement sur la suite donnée aux résolutions et décisions adoptées aux sessions précédentes (voir [A/C.1/68/PV.3](#) à 9). Les 17 et 18 octobre, du 21 au 25 et du 28 au 30 octobre, la Commission a également consacré 12 séances à un débat thématique et à des tables rondes avec de hauts responsables chargés des questions relatives à la maîtrise des armements et au désarmement et avec des experts indépendants (voir [A/C.1/68/PV.10](#) à 21). De la 10^e à la 25^e séance, les 17 et 18 octobre, du 21 au 25 et du 28 au 31 octobre et les 1^{er}, 4 et 5 novembre, des projets de résolution ont été présentés et examinés (voir [A/C.1/68/PV.10](#) à 25). La Commission s'est prononcée sur tous les projets de résolution et de décision de sa 22^e à sa 25^e séance, le 31 octobre et les 1^{er}, 4 et 5 novembre (voir [A/C.1/68/PV.22](#) à 25).



4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie d'une lettre datée du 20 septembre 2013 adressée au Président de la Première Commission par le Président de l'Assemblée générale et portant sur les questions renvoyées à la Première Commission (A/C.1/68/1).

II. Examen du projet de décision A/C.1/68/L.24

5. À la 23^e séance, le 1^{er} novembre, le représentant de la Suisse a présenté un projet de décision intitulé « Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement » (A/C.1/68/L.24) au nom de l'Afrique du Sud, des Pays-Bas et de la Suisse.

6. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision A/C.1/68/L.24 sans le mettre aux voix (voir par. 7).

III. Recommandation de la Première Commission

7. La Première Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement

L'Assemblée générale, rappelant sa résolution 66/66 du 2 décembre 2011, ses résolutions antérieures sur la question et sa décision 67/519 du 3 décembre 2012, décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-neuvième session la question intitulée « Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement ».